



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Prévoyance

Taux de cotisations

Offre additionnelle cadre

CCN des établissements privés d'hospitalisation de soins, de
cures et de garde à but non lucratif du 31/10/1951
(Brochure n° 3198 - IDCC 29)

À compter du 1^{er} janvier 2024

Personnel cadre (répondant à l'obligation employeur en application de l'article 7 de la CCN des cadres du 14 mars 1947)

Garanties	Taux contractuel		
	Cotisations		
	Globale Tranche A	Répartition Tranche A	
Salariés		Employeur	
Décès	0,649 %	-	0,649 %
Frais d'obsèques	0,110 %	-	0,110 %
Garantie OCIRP	0,880 %	-	0,880 %
Total	1,639 %	-	1,639 %